



GRAND MARCHÉ AUX PUCES A RUMERSHEIM-LE-HAUT DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

Je déclare sur l'honneur :

- avoir lu le règlement 2017 au verso de cette page et m'engage à le respecter,
- ne pas être commerçant,
- ne vendre que des objets personnels et usagers,
- ne participer au maximum qu'à une autre manifestation de même nature au cours d'une même année civile.

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre et qu'un seul emplacement peut m'être réservé.

Joindre avec le paiement obligatoirement une photocopie (recto-verso) de la pièce d'identité.

Chèque à libeller à l'ordre de l'A.L.S.C. de Rumersheim-le-Haut.

Veuillez laisser l'emplacement propre à votre départ. Merci !

Date : Signature :

PRIX DE L'EMPLACEMENT (5m) :

12 € pour les particuliers
18 € pour les professionnels

Pour chaque emplacement
+ 10€ caution propriété

A noter : Les voitures avec remorque et véhicules de plus de 4,50m ne sont pas acceptés.

INFORMATIONS :

FISCHER Eric : 03 89 28 08 22, après 18h
BILLICH Marlyse : 03 89 26 10 02, après 18h

INTERNET : map.rumersheimlehaut@sfr.fr

INSCRIPTIONS

(envoi du formulaire, du paiement et de la photocopie de la pièce d'identité) :

A.L.S.C. - Marché aux puces
24, rue du Maréchal du Bourg
68740 Rumersheim-le-Haut

ACCES FACILITE PAR SIGNALISATION :



PETIT DEJEUNER DES 7H00

RESTAURATION TOUT AU LONG DE LA JOURNEE

Attention : pas d'emplacement possible en intérieur. Le marché aux puces se déroulera autour de la salle des sports et de ses environs.

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

.....

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

.....

E-mail :

(uniquement si vous souhaitez que l'invitation vous soit envoyée l'année prochaine)

N° pièce d'identité :

Délivrée par :

.....

Avec camionnette OUI NON

Avec voiture OUI NON

.....

N° immatriculation du véhicule :

Nature du stand :

.....

Pour les commerçants autorisés, N° de registre de commerce :

.....

.....

Exposant au marché aux puces se déroulant le

15 octobre 2017 à Rumersheim-le-Haut.

.....

Nombre d'emplacement(s) : Total : €

REGLEMENT DU MARCHE AUX PUCES 2017 DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

- Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer l'inscription et l'attestation totalement et correctement remplies, accompagnées du règlement.
- Les inscriptions ne sont prises en considération qu'une fois le paiement effectué.
- Un seul véhicule sera toléré par emplacement de 5 m.
- Toute déclaration frauduleuse sera sanctionnée.
- L'organisateur dégage sa responsabilité en cas de vols, pertes, détériorations ou accidents pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- Heure d'ouverture : à partir de 07H00.
- Chaque exposant doit respecter son emplacement attribué.
- La vente d'armes blanches ou à percussions est interdite.
De même, un vendeur de pneus ou d'autoradios doit pouvoir justifier qu'il en est propriétaire.
- Tout emplacement inoccupé à 08H00 peut être attribué à un autre exposant.
Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
- | |
|--|
| Chaque exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct et propre. |
|--|

La caution propreté ne sera restituée que le jour du marché aux puces jusqu'à 18h30
- Les stands de boisson et de produits alimentaires sont exclus puisque réservés à l'A.L.S.C.
- Les autorisations individuelles d'occupation du Domaine Public vous seront remises le dimanche matin, dès votre arrivée.